

**Réunion de la CLE du SAGE de la Sensée**  
**18 novembre 2014**

---

**Objet de la réunion** : la reconfiguration du canal Seine Nord Europe et ses impacts sur les ressources en eau du bassin versant de la Sensée

**Personnes conviées :**

- les membres de la CLE du SAGE de la Sensée et des Commissions Thématiques
- les élus des communes du périmètre du SAGE de la Sensée concernées par le tracé : ARLEUX, BRUNEMONT, PALLUEL, AUBIGNY AU BAC, AUBENCHEUL AU BAC, OISY LE VERGER, EPINOY, SAUCHY CAUCHY, SAUCHY LESTREE, MARQUION, HAYNECOURT, RAILLENCOURT SAINTE OLLE, BOURLON, SAINS LES MARQUION, BARALLE, MOEUVRES, GRAINCOURT LES HAVRINCOURT, HERMIES, BOURSIES, INCHY EN ARTOIS, RUYAULCOURT.
- les Présidents et Vices Présidents des Conseils Généraux du Nord
- les Préfets des départements du Nord et du Pas-de-Calais et de la Région Picardie
- les Présidents des CLE des SAGE de l'Escaut et de la Somme

**Personnes présentes** : 104 dont 69 élus et 33 communes représentées.

---

**Compte rendu synthétique**

La reconfiguration du projet du canal Seine Nord Europe suscite de nouvelles interrogations quant à ses impacts sur les ressources en eau du bassin versant de la Sensée.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sensée s'est réunie de manière exceptionnelle le mardi 18 novembre 2014 à Aubigny au Bac afin de prendre connaissance de l'ensemble des éléments reconfigurés et revus du projet dans le cadre d'une mission de reconfiguration portée par Monsieur Rémi PAUVROS, Député du Nord, et d'échanger sur les impacts du projet et sur les mesures qui seront mises en place afin d'atténuer, voire de faire disparaître, les effets négatifs.

Dans un premier temps, Monsieur Rémi PAUVROS a présenté les principaux éléments de la reconfiguration et a insisté sur le fait que le futur canal serait évolutif, progressif, au fur et à mesure les projets autour de ce canal se construisent, et qu'il devait être exemplaire à tout point de vue, notamment en ce qui concerne les aspects hydrogéologiques, hydrauliques et écologiques.

La reconfiguration du projet du canal porte sur les points suivants : l'abandon du Partenariat Public Privé au profit d'un portage public ; la réutilisation du canal du Nord sur 10 km ; l'abaissement de 15 à 20 m du bief de partage et la suppression d'une écluse.

Même si les sujets économiques ont été abordés, l'essentiel des interrogations des participants ont porté sur les modalités de construction et de fonctionnement du canal et ses impacts hydrauliques :

- quel sera le degré d'étanchéité du canal ? sa longévité ? le surcoût d'une meilleure étanchéité ? sera-t-il étanche partout ou seulement sur des tronçons précis ? comment sera réalisée l'étanchéité du canal ?

- l'abaissement du bief de partage à une cote proche du canal du Nord afin de s'y connecter induit qu'il y aura des échanges entre la nappe et le canal s'il n'est pas totalement étanche. Quelles seront les incidences qualitatives et quantitatives des échanges sur la nappe ?
- au niveau de la connexion avec le canal de la Sensée, le futur canal drainera la nappe, a confirmé Monsieur TALBOT, hydrogéologue d'ANTEA. Quelles seront les mesures prises pour réduire ces effets ?
- le futur canal pourrait être une menace pour les captages d'eau potable. Quelles mesures seront prises pour réduire ce risque ?
- face à la confluence entre les deux canaux, les étangs de Brunémont et d'Aubigny au Bac subissent quotidiennement des variations de leur niveau à cause de la navigation sur le canal de la Sensée et des échanges avec la nappe. Quel sera l'effet des éclusés sur le niveau du canal de la Sensée et ses berges, et sur les étangs ?

Les représentants de la mission Seine Nord et du bureau d'études ANTEA ont apporté des premiers éléments de réponse qui seront complétés au fur et à mesure de l'avancée des études, notamment :

- le maillage des réseaux d'eau potable constitue une mesure préventive,
- dans la précédente DUP, les impacts et les mesures réparatrices au niveau de la confluence des deux canaux n'ont pas été définis. La prochaine DUP intégrera ces éléments,
- les modalités de réalisation de l'étanchéité ont été présentées, et seront illustrées lors d'une prochaine réunion,
- un dispositif de récupération de l'eau des éclusés permettra de maintenir une variation de l'ordre de 5 cm du niveau du canal de la Sensée.

Monsieur PAUVROS a rappelé sa mission parlementaire, de faire du canal un outil d'attractivité et de développement des territoires. Il a indiqué être conscient du capital « eau » de la Vallée de la Sensée et partager l'ensemble des préoccupations des territoires dont la principale en matière d'hydraulique, celle relative à l'étanchéité du canal. Il s'est réjoui de la forte participation des acteurs locaux qu'ils considèrent comme sa vigie, son alerte. Il propose d'associer Monsieur BEAUCHAMP, Président de la CLE du SAGE de la Sensée, aux travaux, au-delà des procédures classiques, afin d'avoir des échanges réguliers sur la globalité du projet, les six prochains mois étant déterminants. Il suggère également de prendre deux prochains rendez vous avec la CLE, en février pour présenter les rapports d'étape, puis en avril pour les rapports et les études finalisés.

Monsieur BEAUCHAMP a exprimé sa satisfaction d'avoir été écouté et entendu. La qualité d'écoute fut très forte, mais il faut continuer à être attentif et à travailler pour la préservation du territoire, pour les générations futures. Le passé avec les canaux du Nord et de la Sensée fait qu'il convient d'être prudent et exigeant avec le futur canal. Compte tenu des études encore en cours de réalisation, toutes les réponses aux interrogations n'ont pas été apportées. La protection et la reconquête hydraulique du territoire font partie des missions de l'Institution Interdépartementale. Le canal ne doit pas perturber le territoire mais au contraire permettre sa réhabilitation. Au vu des évolutions climatiques, il est important de s'investir pour préserver la planète, en commençant par le local pour passer ensuite au global.